



*(enfants nés en 2022
et nouveaux arrivants dans la commune)*

LES INSCRIPTIONS SE FONT AU PRÉALABLE AUPRÈS DE LA MAIRIE.

Il vous faudra :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

LES ADMISSIONS À L'ÉCOLE auront lieu les :

LUNDI 13, 20 et 27 mars 2023



Merci de prendre rendez-vous auprès de la directrice,
muni de certificat d'inscription délivré par la mairie et du carnet de vaccination
(ou de santé).